

DOC. DE LA SESSION No 18

prendre ces Isles et ils pourront d'autant mieux réussir qu'ils y trouveront moins d'obstacles, dans quel cas vous trouverés-vous pour lors? Peut-être obligés de subir le même sort que vous avés déjà éprouvé, et peut-être encore plus maltraités que vous ne l'avés été, fasse le ciel que cela n'arrive pas mais la guerre peut recommencer dès l'année prochaine, peut être dans deux ans, peut être dans six, peut être dans dix, mais songez que plus elle sera longtemps à recommencer, plus vos familles seront augmentées, plus vous aurés perdu de tems et plus vous trouverés embarrassés. Quels reproches ne vous ferés-vous pas si vous vous retrouvés sous la domination des Anglois, dispersés de côté et d'autre après avoir refusé votre bonheur de la bonté du Roy? Quelles représentations aurés-vous droit de faire à la cour de France? après n'avoir pas voulu profiter des faveurs qu'elle veut bien vous accorder? Faites attention, mes chers compatriotes, à ce je que vous marque, ne me regardés pas comme un homme qui a son intérêt particulier à vous dire ces choses mais comme un homme qui vous parle avec l'abondance d'un cœur qui vous est véritablement attaché et qui cherche à arracher le voile au travers duquel vous ne pouvés reconnoître la vérité. Il ne peut y avoir que de mauvais propos ou plutôt des mensonges qui vous font hésiter à prendre le bon parti, on vous a représenté Cayenne comme un país affreux où il y même quantité de personnes qui y meurent et moi je vous assure par les connoissances que j'en ai qu'on n'y meurt pas plus qu'ailleurs, mais seulement quand il plait à Dieu comme dans tous les pays du monde, moi-même je vous donne l'exemple, vous m'avés vû aller retirer ma famille du Canada et je vais m'établir à Cayenne, croiez-vous que ma famille et ma santé me soient moins chères que les vôtres? Croiez-vous que j'ay pris ce parti sans faire de mûres réflexions? Non je ne pense pas que vous me croiez assez dépourvu de bon sens pour cela?

Je vous prévien, mes chers compatriotes, que je suis chargé de la part du Ministre qui n'est occupé que de notre bien-être, de vous communiquer les avantages que le Roy notre bon maître veut bien nous faire à Cayenne et de vous engager à en profiter, il ne vous y force pas au contraire il vous laisse libres de vos volontés parcequ'il vous regarde comme de très bons sujets et non comme des esclaves, c'est à nous de tâcher de répondre à ses bontés, lui marquer notre attachement en remplissant ses intentions, nous y sommes obligés par le devoir de bons sujets, et nous le devons avec d'autant plus de joie et moins de répugnance, que c'est pour notre bien que Sa Majesté nous offre un asile où nous pourrons vivre heureusement.

Croiés-moi, mes chers frères, venés vous mettre dans le sein de la flûte *La Nourice*, vous y trouverés Monsieur Gilbert qui vous sera un bon père et qui ne vous laissera manquer de rien, vous emporterez avec vous tout ce qui vous sera nécessaire en arrivant dans cette colonie; ce brave capitaine nous a donné plusieurs fois des marques de son attachement et par la suite il vous en donnera de plus grandes preuves.

C'est à vous, Messieurs Joseph et Jacques Maurice comme chefs à qui je m'adresse particulièrement, je vous connois pour des hommes remplis de zèle, toujours prêts à vous sacrifier pour les intérêts du Roy et ceux de vos compatriotes, vous sçavez, Monsieur Joseph, que lorsque je fus à Chedabouctou vous y étés comme ensevelis, je vous rappelai à la vie en vous informant des intentions du Roy, vous m'assurâtes que vous étés prêt à les remplir et que vous ne doutés pas que vos familles ne fussent dans les mêmes intentions que vous.

Faisons tous trois de bonne besogne, mes chers amis, rendons heureux malgré eux des personnes qui ne regardent que le tems présent et qui ne voient pas que la suite pourroit leur être funeste, faisons notre possible pour prévenir cette suite, travaillons en vüe de Dieu pour les intérêts de notre Prince et ceux de nos frères.